

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

Webmaster :
Jacques Leclère

Editeur responsable :
Willy Clarinval

Janvier 2018 - N°16

Un Patrimoine à partager.

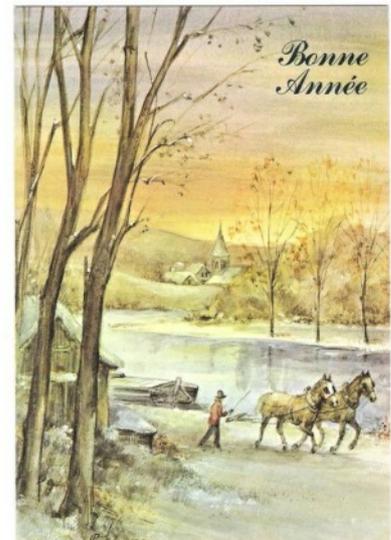
Que n'entend-on très souvent dire, fort justement, qu'il faut faire participer le citoyen. « Une démocratie participative ». C'est devenu le leitmotiv de politiciens, trop souvent en paroles malheureusement. Mais ici n'est pas notre propos.

Faire participer le tout un chacun au Patrimoine, ce n'est pas, loin de là, lui ouvrir les portes de tel ou tel musée, de telle ou telle exposition... Même si, par exemple, les Journées du Patrimoine participent d'une initiative qui nous agréé tout à fait.

Nous demeurons toujours aussi étonnés de votre soutien, dans le peu que nous entreprenons. Nous avons conscience de ce que les sujets que nous abordons sont à approfondir. Notre but est d'ouvrir des voies. Aussi, de faire vivre le Patrimoine, d'aller à votre rencontre, de vous impliquer et de voir ce que vous pouvez apporter à cette cause. Documents, objets, souvenirs... L'historien qui, dans sa tour d'ivoire, se contente de se baser sur des acquis, fait erreur. C'est ce que nous pensons, sans prétention. Nous sommes des gens ordinaires, simples, et nous voulons le rester. Aussi, nous ne nous formalisons plus de ne pas être intégrés dans la recherche « bien établie » à Dinant...

L'année qui s'annonce verra se dérouler des élections communales. Forts de notre expérience face aux attitudes sélectives de certains, il va sans dire que notre préférence pourrait aller à ceux qui envisageront un changement. En notre matière, bien évidemment. Nous le disons très clairement : nous voulons que soit créée à Dinant, une *Commission du Patrimoine*, avec une majorité de membres non impliqués politiquement. Tel est le but auquel nous ne dérogerons pas, et qui mobilisera notre attention de tout instant. Soyez-en assurés.

Bonne et heureuse année à vous tous !



Clarival Willy

Un patrimoine à partager - 1	Dinanderies - 5	Belles affiches - 9	Abbaye Notre-Dame de Leffe -13
Quand on aura des frites - 2	On cherche - 6	L'incendie de Mont-Godinne - 10	Abbaye Notre-Dame de Leffe -14
Halage en Meuse - 3	Nouveautés - 7	L'incendie de Mont-Godinne - 11	Abbaye Notre-Dame de Leffe -15
Affiches du mois - 4	Dinanderies - 8	L'incendie de Mont-Godinne - 12	Abbaye Notre-Dame de Leffe -16

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association « Au fil de la Meuse ».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : fn618769@skynet.be !

Quand on aura des frites

Alexis Gauthier nous a déjà entretenus des aléas du ravitaillement en 1940-1944. Et il est vrai que la problématique était cruciale, particulièrement dans les villes. Voici un texte résolument optimiste, à nouveau dans ce registre.

« QUAND ON AURA DES FRITES ! »
(Sur l'air de « Ah ! Petits soldats »)

I.	II.	III.
Quand pour le souper On ne sait que manger La cuisinière dit D'un air tout ébahi : Qu'est-ce que l'on mange Pour ce dimanche ? Que c'est fatiguant De penser tout l' temps C'qu'on va s'mett' sous la dent. Manger à sa faim Autre chose que du pain D'la marmelade De la salade Un peu d'gruau Au sel, à l'eau ! <u>REFRAIN</u> Ah ! Oui les copains Que la guerre finisse bien vite Pour qu'on puiss' boulotter des frites Et s'en fourrer Jusqu'au gosier ! Ah ! Oui les copains Bientôt nous chanterons : Marguerite Fais nous, oui fais nous en de bonnes frites ! Pour tous les bons copains !	On rêve la nuit Mayonnaises de homard Fins macaronis Ou potage au caviar. Beefsteak, pom'frites Une grosse marmite ! Le nec plus ultra !... Mais se réveillant C'est moins étourdissant Pour son déjeuner On lui a préparé Une tartine Petite et fine Sur le pain gris L'beur' où est-il ? <u>REFRAIN</u> Ah ! Oui les copains Que la guerre finisse bien vite Pour qu'on puiss' boulotter des frites Et s'en fourrer Jusqu'au gosier ! Ah ! Oui les copains Bientôt nous chanterons : Marguerite Fais nous, oui fais nous en de bonnes frites ! Pour tous les bons copains !	Pour les p'tits enfants C'est bien plus désolant : Plus d'chocolat De gâteaux, de mokas. Pour leur bonne mine ... Des vitamines !... Ça n'a guère de goût Alors dans un coin En furetant partout Rangée avec soin Sur la planche là-bas Une marmite Pour faire des frites Et le gamin Chante ce refrain : <u>REFRAIN</u> Ah ! Petit' maman ! Que la guerre finisse bien vite Pour qu'on puiss' boulotter des frites Et s'en fourrer Jusqu'au gosier ! Ah ! Petit' maman Bientôt nous chanterons : Marguerite Fais nous, oui fais nous en de bonnes frites ! Pour tous les petits enfants !

Dinant, le 14.12.43. »

(Signature d'Alexis



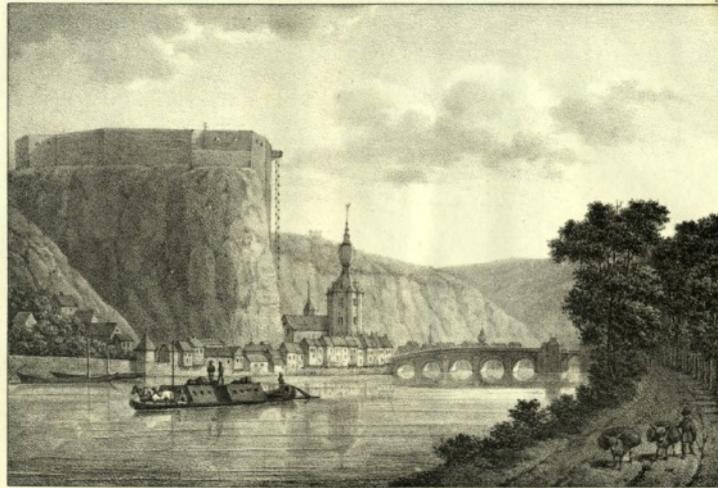
Pour information :

Dans ce numéro débute le récit que nous fait Serge HALLEUX de l'incendie en mai 1940 du sanatorium de Mont-Godinne ! Vous trouverez ci-après les trois premières pages de cet article qui, lorsque sa parution dans nos pages sera terminée, fera l'objet d'un envoi du fascicule complet à qui en fera la demande et ce, toujours gratuitement.

Pour le Comité, J. LECLERE

Le halage en Meuse à travers les oeuvres du général Otto von der Howen (1774-1848).

Halage en Meuse



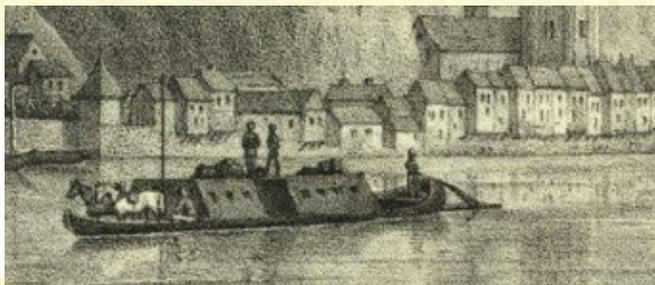
Le G. de Howen del.

Vue de la Ville, et de la Citadelle de Dinant

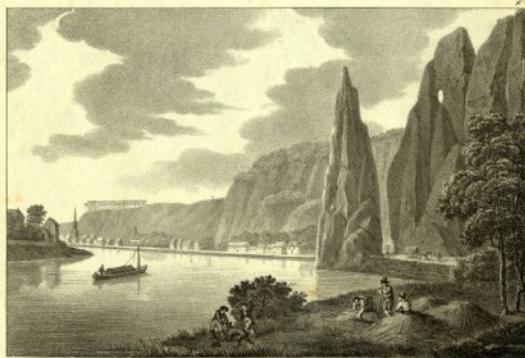
Motet.

Lith. de Schand.

Cette gravure bien connue montre la machinerie qui avait été installée pour ravitailler la Citadelle. A bien y regarder, on voit un bateau descendant le fleuve, ayant embarqué deux chevaux destinés au halage à la remonte! (Voir détail)



Détail.



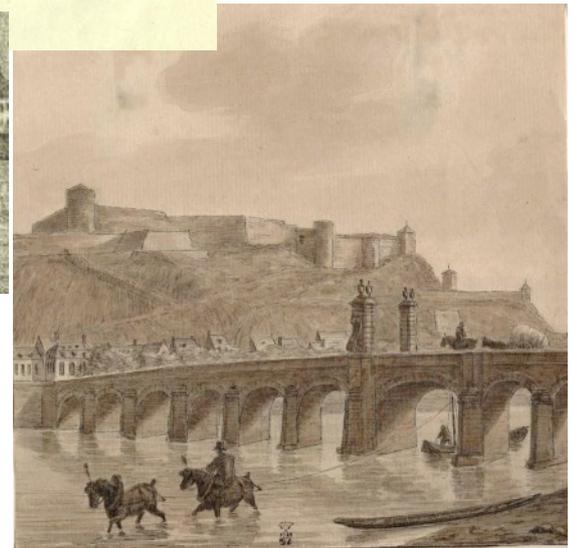
Engrainé par le G. de Howen.

Vue de Dinant

Motet.

Lith. de Schand.

Bateau descendant le fleuve en face du Rocher Bayard (1825).



A Namur, bateau passant tout juste sous l'arche du pont. Deux chevaux, dont un est monté



Aux environs de Namur, trois chevaux dans l'eau (dont deux montés)



A Liège, monument "Cheval de halage" par Jules Halkin (1885).

A l'affiche ce mois

Jean-Christophe GARIGLIANY

Etudes de M^{rs} LECLEF et PIRON, Notaires à Dinant

Vente publique sur expropriation forcée

DE

Carrières de Grès, Bois

Terrains à bâtir, Jardin et Garage

situés sur **DINANT, ANSEREMME et DREHANCE**

Le Lundi 21 Mars 1949, à 14 heures 30
au local de la JUSTICE DE PAIX DE DINANT (HOTEL DE VILLE)

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Première Instance de Dinant, le 1 novembre 1948, et d'un arrêt rendu par la Douzième Chambre de la Cour d'Appel de Liège, le 22 février 1949.

Maitres LECLEF et PIRON, notaires à Dinant, se sont conformés par les décisions ci-dessus rappelées, procédant, en présence de Monsieur le Juge de Paix du Canton de Dinant, assisté de son Greffier, à la vente aux enchères publiques par suite d'expropriation forcée, des biens immeubles ci-après décrits :

Territoires de Dinant et de Dréhance :

Un ensemble composé de l'ancienne carrière de grès de Penant, les bois, terres, emplacements des anciens bureaux, forge et concasseur démolis, plan incliné, figurant au cadastre :

SOUS DINANT, lieux dits à Rivages ou Froidvaux s. section D :

Numéro 2074, parcelle de 50 ares 28 cent. - revenu cadastral 10 fr.
 Numéro 2286, Bois de 50 ares 50 centiares, revenu cadastral 12 fr.
 Numéro 2726, Bois de 09 ares 40 centiares, revenu cadastral 2 fr.
 Numéro 2086, Parcelle de 50 centiares, revenu cadastral 48 fr.
 Numéro 2046, Parcelle de 23 ares 30 cent., revenu cadastral 140 fr.

SOUS DREHANCE, lieu dit «Moulin», section A : Numéro 3006, terrain inculte et combiné de 65 a. 26 ca. - rev. cad. 19 fr.

CET ENSEMBLE (pour jugements) : Au Nord, MM. Houbion-Marion Angeolet, Watjace-Louvet Jules et Demonce-Aubertin Victor ; Au levant : la Ville de Dinant et la Commune de Dréhance ; Au midi : le ruisseau de Penant ; Au couchant : MM. Dumont-Hubert Emile, Remacle-Henricq Julien et enfants ou représentants, la Manufacture de Tross, M. Godfroid Jules, Madame Verre Arthur-Denis-Marchel, la Verre et les Enfants Compard-Mary et M. J.-Bis Simeon-Goffaux.

Superficie totale : 4 hectares 79 ares 47 ca.

Territoire d'Anseremme :

Garage, chantier, anciens dépôt et jardin, formant de beaux emplacements situés section R, numéros 494, 494 bis et 494 ter, pour une superficie de 45 ares 09 centiares, entre la rue Traversière et les dépendances de la Meuse, jadis : de nord, aux dits dépendances ; de levant, au ruisseau de Penant ; de midi, à M. Charles Wieritz-Mary, M. Angeolet-Bourain-Guyart, Madame Verre Henri-Georges-Claude, Madame Verre Louise-Waillier-Nicolas et Enfants et la rue Traversière ; de couchant, à M. Joseph Libert-Pollet. Revenu cadastral : 1000 fr.

Ancienne carrière, bois et terrains longeant la rue Traversière, susceptibles d'être convertis en emplacements à bâtir le long de cette route d'un ensemble cadastre section R, numéros 4906, pour 1 hectare 55 a. 11 ca. (ancien numéro 8006), à l'ouest, de nord, à la rue Traversière, M. Fernand Paul-Math, Madame Vve Lacroix-Vanderberghe et M. Jules Gauthier-Libert dit Joré, à l'est et au ruisseau de Penant ; du midi, à M. Marcel Gougeon-Léonard dit couchant, à M. Louis Nolin (ancien propriétaire Lebaque) et à M. Henri Debe-Her, R. cad. 40 fr.

Jouissance immédiate. La vente aura lieu aux charges, clauses et conditions d'un cahier des charges déposé au Tribunal de Dinant 10017 à la disposition des amateurs.

Imprimerie JANUS Frères, Dinant. - Téléphone 276.

Affiche de la vente.

Voici une affiche concernant une vente assez spéciale. Il s'agit d'un terrain bien connu près du Penant à Anseremme, qui servait de carrière de grès. En plus de la vente des carrières, il est proposé des machines diverses. Le tout, à Anseremme, Dinant et Dréhance. Actuellement, ce terrain est géré par la famille Pitance qui y pratique le sport-aventure (ponts de singes, deathride, tyrolienne, via ferrata, lasergame, paintball, vtt, etc.)

5th ANth ÉTABLISSEMENTS

Alexis GAUTHIER REG. COM. 1893

TELEPHONE: 501

CHARBONS EN GROS
7, RUE WIERTZ * DINANT
TOUTES PROVENANCES * COKES * AGGLOMÉRÉS

C. CH. POSTAUX 14116
BANQUES : 20, rue de la Gare, 13400 Dinant
C. G. C. 9248

Dinant, le 10.3.49 194

Monsieur MARCEL QUEVREIN BUREAU

Vous trouverez ci-dessous la facture de fournitures faites pour votre compte. Valeur comptant payable par votre virement à mon Compte Chèques Postaux.

DATE	NUMÉRO	PROVENANCE	DESTINATAIRE	TONNAGE	ESPECES	QUALITE	PREX	TOTAL
15.3.49	118-07	BOURBON	V/BOUR	20	10/20	1/2 GRAS	923	18.400,-
								0,-
								831,20
								80,90
								19.232,10

La pré DA

soit au plus tard le 30.3.49

5th ANth ÉTABLISSEMENTS

Alexis GAUTHIER REG. COM. 1893

TELEPHONE: 501

CHARBONS EN GROS
7, RUE WIERTZ * DINANT
TOUTES PROVENANCES * COKES * AGGLOMÉRÉS

C. CH. POSTAUX 14116
BANQUES : 20, rue de la Gare, 13400 Dinant
C. G. C. 9248

Dinant, le 10.1.51 194

Monsieur MARCEL QUEVREIN BUREAU

Vous trouverez ci-dessous la facture de fournitures faites pour votre compte. Valeur comptant payable par votre virement à mon Compte Chèques Postaux.

DATE	NUMÉRO	PROVENANCE	DESTINATAIRE	TONNAGE	ESPECES	QUALITE	PREX	TOTAL
17.1.51	165952	MONCEAU	V/BOUR	15	10/20	1/2 GRAS	984	14.760,-
"	330579	"	"	10	20/30	"	1241	12.410,-
								27.170,-
								10,-
								1.222,70
								128,30
								28.531,-

754585

Acc. de 2210 fr. remises de 22.591,-

La pré DA

soit au plus tard le 30.3.49

Voici deux factures récemment rentrées. Son auteur est un personnage bien connu dans notre revue. Vous y retrouvez ses textes et chansons, encore dans celle-ci.

Dinanderies



Détail



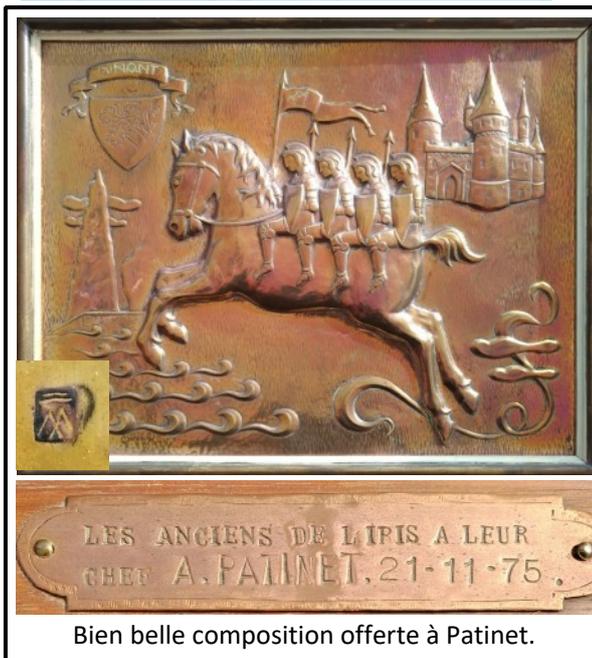
Christ art nouveau marqué "Dinant"



Couvercle central orné d'un insecte.

Inscription « DINANT » sur la tige de la feuille.

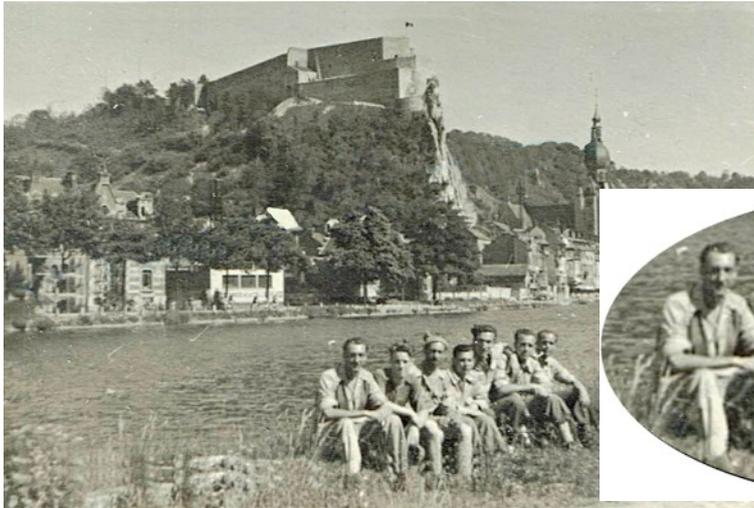
Très beau briquet en bronze.



Bien belle composition offerte à Patinet.



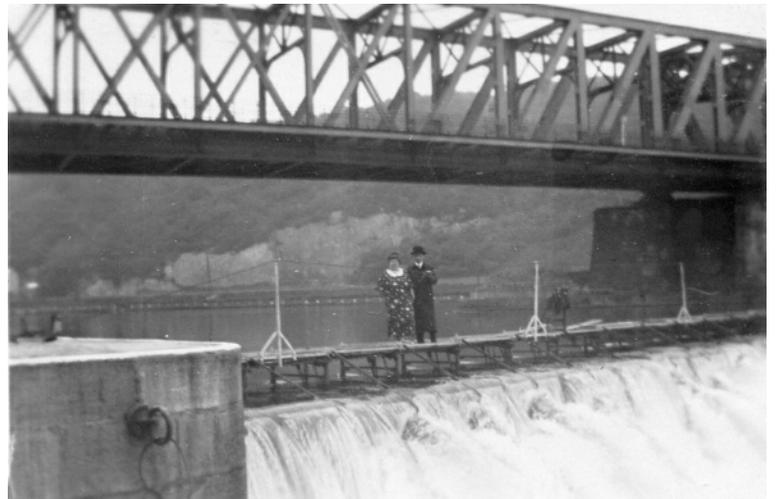
On cherche



Qui sont ces jeunes hommes?



Qui est cet homme?



Qui sont ces personnes?



Qui sont-ils? Où sont-ils?

Merci d'envoyer vos réponses via le mail à l'adresse suivante : fa618769@skynet.be

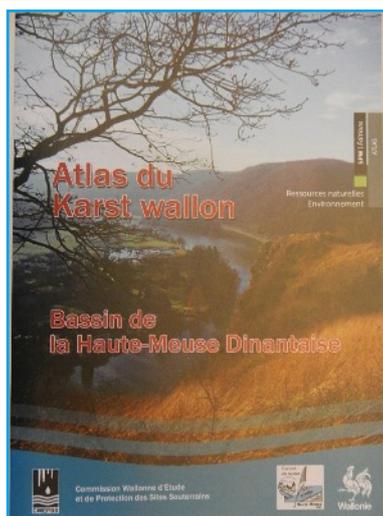
Nouveautés



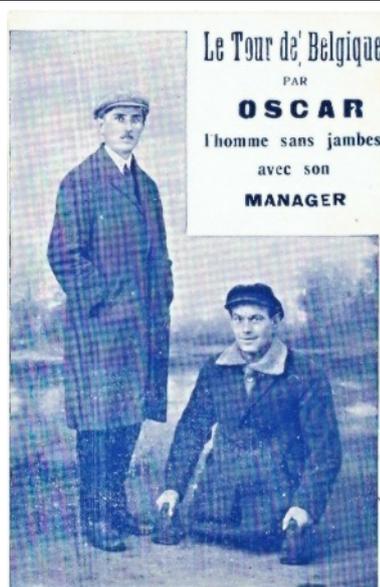
Notre ami, Jean-Christophe Garigliany a découvert sur un site de vente en ligne ce drapeau qui était l'emblème de l'harmonie royale de Dinant : « Les Amateurs » ! Ne voulant pas que cet ancienne pièce du patrimoine dinantais ne quitte la région, il a misé et remporté le lot ! Tous les amis dont l'histoire de Dinant tient à cœur se réjouiront qu'enfin une pièce de valeur patrimoniale puisse rester parmi nous, contrairement à bien d'autres qui n'ont pas eu la chance d'être remarquée et gardée dans nos murs !



Au tout dernier chômege de Meuse, sur la berge derrière les appartements de l'ex-site des Oblats, nous avons découvert cette "coupole", bien ancrée dans les alluvions et autres cailloutis. Nous n'avons pu définir de son matériau. Elle ne paraît pas bien ancienne.



L'atlas du karst de la Haute-Meuse Dinantaise est disponible.



Insolite ...

Au verso figure la mention manuscrite: "Passe à Dinant le 28 juillet 1923".

Voici une intéressante mise au point reçue d'un de nos fidèle lecteur :

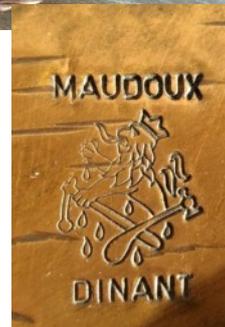
Merci pour votre parution mensuelle, riche et enrichissante.

Une petite précision concernant l'article sur Mgr Himmer, un évêque n'est pas élu mais **nommé** et Mgr Himmer a reçu, par un coup de téléphone du Nonce apostolique, sa nomination le **26 décembre 1949** alors qu'il participait et prêchait lors de la fête de l'Adoration annuelle à Anseremme, le 26 décembre 1949.

Merci encore et bien à vous.

Christian Fery.

Dinanderies



Détail de l'assiette.

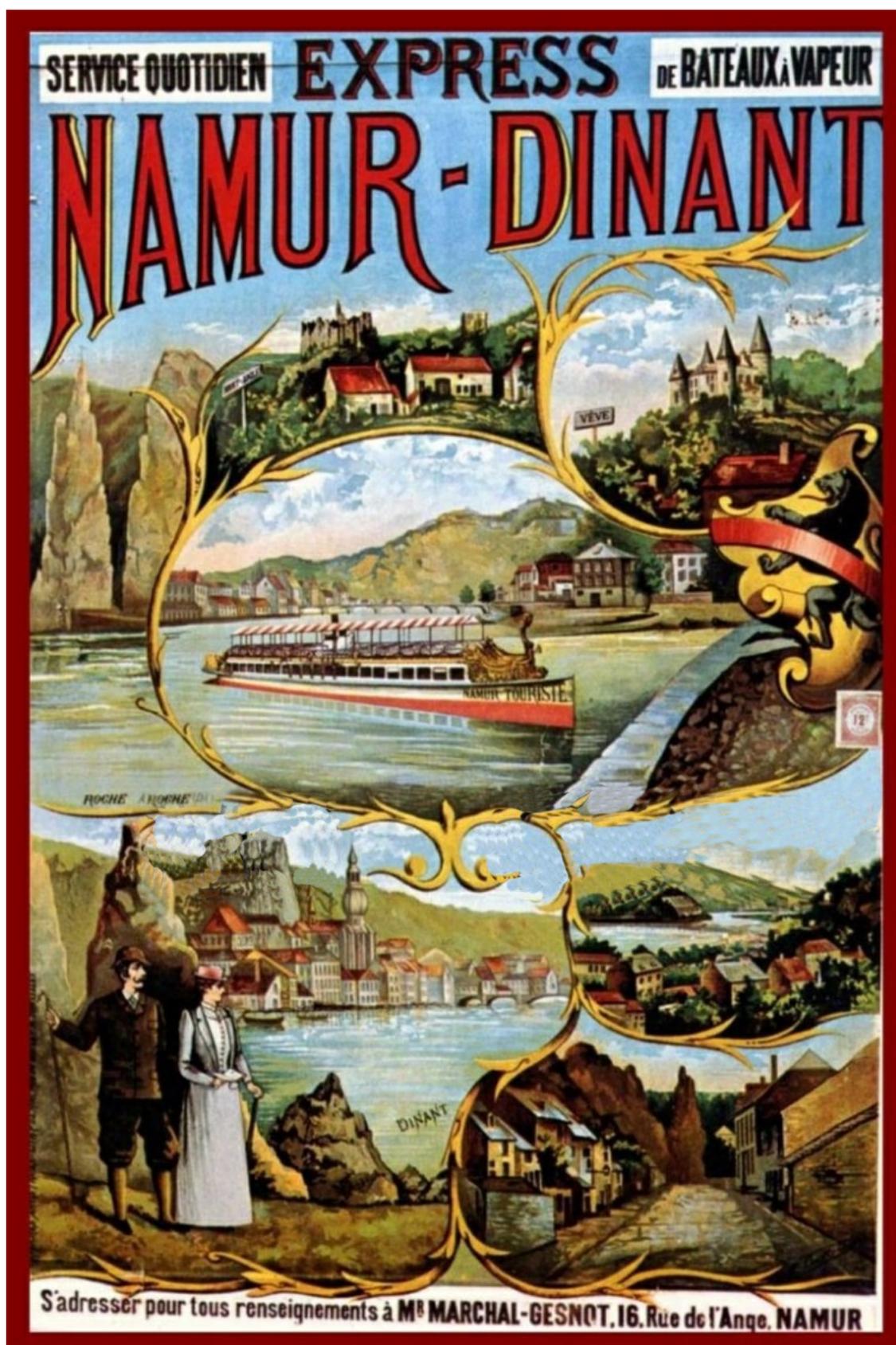


Détail

Art Nouveau. Lampe de bureau - encrier estampillé "Dinant".



Belles affiches



Nous inaugurons ici une page consacrée aux belles affiches valorisant le passé touristique de Dinant. Voici donc la première, haute en couleurs vous en conviendrez.

L'incendie du sanatorium de Mont-Godinne, le 13 mai 1940

Selon les plans établis dès avant le début du conflit, en cas d'attaque de notre pays par l'Allemagne, les gouvernements respectifs des pays alliés avaient arrêté l'adoption d'un dispositif de défense. Fort de la neutralité de la Belgique, Léopold III n'avait pas souhaité que les armées anglo-françaises prennent position dans notre pays avant l'attaque que l'on sentait imminente. Le 10 mai 1940 à 5h35 du matin (4h35 heure belge), les troupes allemandes déferlent sur les Ardennes et déclenchent pour l'armée française, l'exécution de la manœuvre « B » ou « Plan Dyle ».

C'est à la 9^e armée, commandée par le général Corap, que revient la défense de la Meuse entre Namur et Sedan. Pour se faire, elle lance deux divisions de cavalerie (1^{re} et 4^e DLC) motorisées qui franchissent la Meuse à Profondeville, Godinne et Yvoir pour contrer l'avance de l'ennemi dans la zone Stavelot, Vielsalm et Alle-sur-Semois. C'est du moins l'objectif qu'elles souhaitent atteindre.

La réalité sera tout autre.

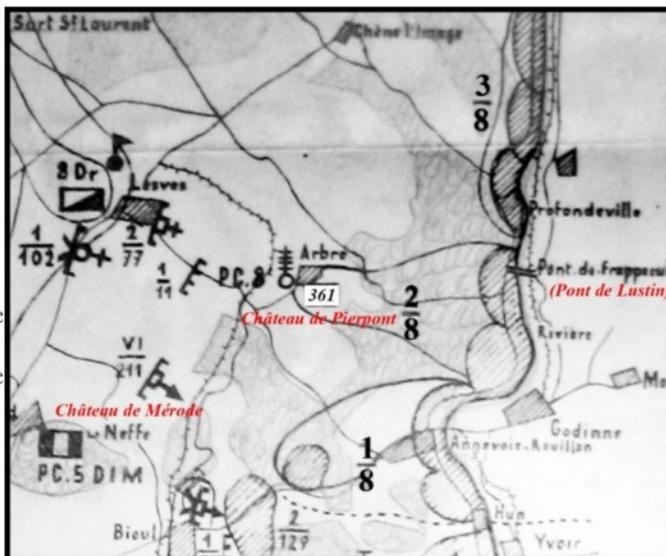
Selon le commandement français, les combats retardateurs menés par ces unités devraient permettre l'installation de la 5^e D.I.M (Division d'Infanterie Motorisée) sur la rive gauche de la Meuse entre Namur et Dinant. Les états-majors français pensent pouvoir disposer de 5 à 6 jours pour établir les dispositifs de défense dans la zone.

A l'exception des détachements de découverte de la 4^e D.L.C qui combattent brièvement les éléments avancés de la V^e Panzer, aucune autre unité de cavalerie ne dépassera l'Ourthe, laissant les détachements belges dans une situation inconfortable¹.

Dispositifs de défense

Comme nous l'avons dit plus avant, c'est la 5^e D.I.M.² qui prend position sur la rive gauche. Elle dispose le 8^e régiment d'infanterie de l'île de Dave à Hun, le 129^e régiment d'infanterie de Hun à Anhée avec le 39^e régiment d'infanterie. Chacune de ces unités d'infanterie est soutenue par des régiments d'artillerie.

Le VI^e groupe du 211^e régiment d'artillerie lourde est en soutien du 8^e R.I dans la zone de Profondeville.



SGRS. Evere.

¹ Crockaert. La guerre oubliée, p. 206

² Selon le rapport Loison du 8^e R.I., le gros de la colonne Nord qui monte en Belgique est composé des 1^{er} et 3^e btn du 8^e R.I., des éléments régimentaires, de la C.D.A.C (Compagnie de Défense Anti-Char), du VI^e du 211 (appui direct), un bataillon du 39^e R.I. et quelques autres éléments.

Ce groupe est impliqué dans l'incendie du sanatorium, nous allons voir comment.

Ce 10 mai, le groupe cantonne à Parigny les Bois et les batteries sont à Montigny (France). L'ordre d'alerte leur parvient dans la soirée du 10 et immédiatement ils prennent la route par Guise, La Capelle, Roquigny, Feron, Trélon, Eppe-Sauvage. Ranbies, Vergnies, Erpion, Walcourt, Chastres, Fraire et Bioul sont traversés aux petites heures du matin du 11 mai. Dans la matinée le Pc (poste de commandement) de la division est à Saint-Gérard avec le colonel de Bénazé et le colonel Maillard.

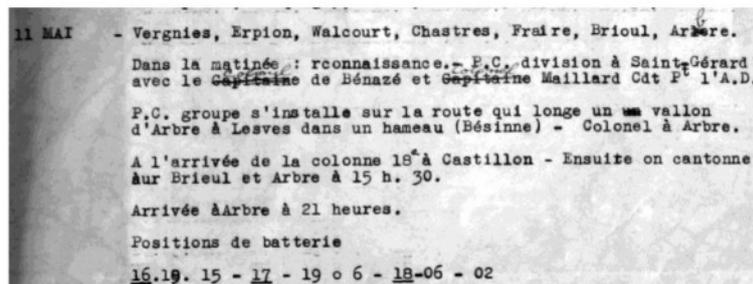
Le Pc de groupe sera installé dans le vallon d'Arbre à Lesve au lieu-dit Besinne et le colonel Duhil de Bénazé prend ses quartiers au château d'En Haut (château de Pierpont). Le colonel Jeanzac, commandant le 8^e R.I. a installé son Pc au château de Hubermont.

Camille Duhil de Benazé qui commande le 211^e R.A.D est né le 5 novembre 1886, à Rennes. Comme la plupart des combattants du front de la Meuse, Duhil de Bénazé provient de la zone nord de la France, ici l'est de la Bretagne. Les batteries du 211^e R.A.D seront installées aux environs du village d'Arbre.

Selon les documents retrouvés aux archives de Vincennes, les coordonnées donnent les positions ci-dessous pour les batteries au village d'Arbre.



Camille Duhil de Benazé
(SHAT Vincennes)



Extrait du J.M.O. du 211^e R.A.D
(SHAT Vincennes)

La batterie n° 16 est installée près du bois du Rideau, la n° 17 est à côté de la ferme Tihange, face à l'actuelle carrière d'Arbre. La n° 18 est à la sortie de Besinne vers Bossontienne, près de la maison dite « du petit Louis », dernière maison de Besinne.

Le 211^e R.A.D est né en 1939 à la mobilisation, de la scission du 11^e R.A. Les I^e, II^e et III^e groupes formèrent le 11^e R.A.D et les V^e et VI^e, le 211^e R.A.D. Chaque groupe est à 3 batteries de 4 pièces, donc 12 pièces.

Au VI^e groupe qui est présent à Arbre, ce sont des canons Schneider de 155 m/m modèle 1917. L'unité est de type tracté, ce qui signifie que les pièces sont tractées par des engins du modèle semi-chenillé Citroën ou Somua.



Une colonne du 211^e avec pièces tractées.

Photo A.Boullenger

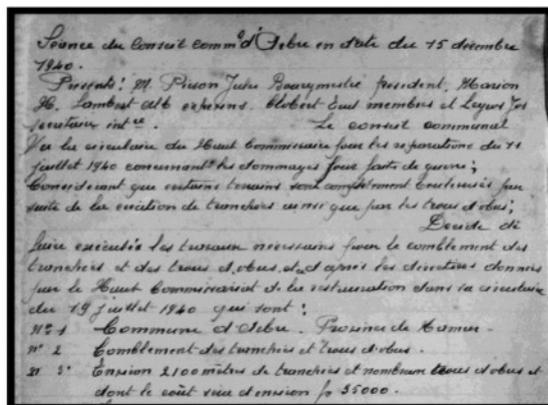
Le P14, tracteur lourd de 2,8 t est proche du modèle qui a participé à la célèbre « croisière jaune ». Comme les canons ne sont pas tous équipés de bandages caoutchoutés, ils adoptent ce que l'on appelle des trains rouleurs qui permettent un déplacement sur route à des vitesses acceptables. Il n'est pas inutile de préciser que chaque canon pèse environ 3,3 t en position de tir. Il tire des projectiles de 43 kg ou des obus propulsés par des gargousses. Leur maniement nécessite une vingtaine d'hommes. Lorsque l'unité est complète, elle compte environ 1600 hommes en 2 groupes. On peut estimer la présence 800 hommes dans Arbre-Besinne, outre les éléments du 361^e

Régiment d'Artillerie Lourde Courte Portée dont les pièces, les tracteurs, les munitions sont portés et outre les fantassins du II/8 R.I qui est le bataillon opérant à hauteur de Burnot-Rivière. Au moment de la bataille de la Meuse, tous les véhicules qui ont servi au déplacement du VI^e groupe du 211 sont rassemblés à Lesve dans une ancienne brasserie, dans l'actuelle rue Joseph Pochet³.

Les batteries arrivent sur leurs positions le 11 mai vers 21h00. Selon le rapport du Lt Juif⁴ aux ordres du Lt Abel qui commande la 15^e batterie installée au bois de Ronquière entre Bioul et Salet, sont, arrivés bien avant et ont donc l'instruction de s'installer solidement car ils pensent disposer de tout le temps voulu.

Il n'en est pas de même pour les trois batteries d'Arbre arrivées plus tard. Elles consacrent leurs journées du 12 et du 13 mai pour l'installation. Ainsi que le décrit dans son rapport le capitaine Barbier⁵ : « aménagement des positions, établissement des liaisons, occupation des observatoires et tirs de réglage (dans l'après-midi du 13) ».

Sur le territoire d'Arbre, les combats terminés, il faudra reboucher près de 2100 mètres de tranchées et de trous divers⁶.



³ Notes Nicolas Pilet du 211^e R.A.D

⁴ Rapport Juif, Dossier 211^e R.A.D. – SHAT Vincennes

⁵ Rapport Barbier, Dossier 211^e R.A.D. – SHAT Vincennes

⁶ Procès-verbal de la séance du conseil communal d'Arbre du 15 décembre 1940. (Archives Administration communale de Profondeville.)

Dans ce numéro 17 de « Au Fil de la Meuse », vous trouverez la suite de l'histoire de la bière de Leffe, écrite par Monsieur Alexis Nicolaï. Bonne lecture !

*Abbaye
Notre-Dame de Leffe*

Abbaye Notre-Dame de Leffe

Historique du Houblon

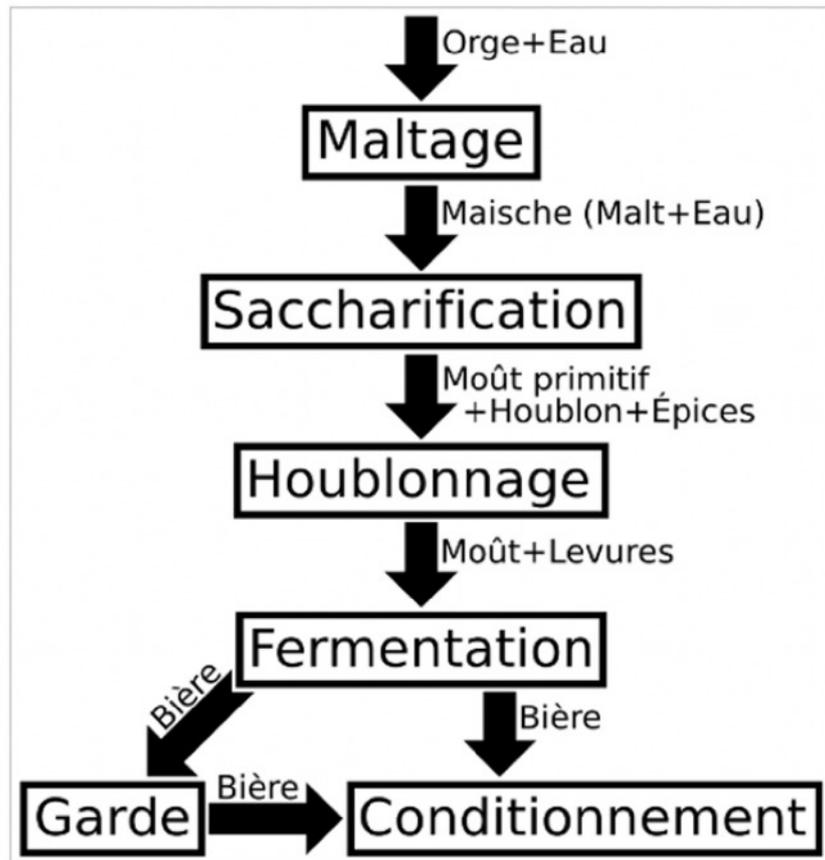
Le houblon est originaire d'Europe ou d'Asie occidentale. Il était cultivé par les Grecs et par les Romains mais seulement en tant que plante médicinale et légume. Les jeunes bourgeons étaient consommés comme les asperges. C'est au contact des " barbares " germains que les Romains découvrirent vraiment la bière et le houblon qui la parfumait, alors que les Égyptiens et les Peuples du Proche Orient la connaissaient depuis des millénaires mais sans aromatisation avec le houblon. La bière est la boisson alcoolisée la plus ancienne dans l'histoire des peuples, son usage remonte à la préhistoire mais sous forme de cervoise. C'est au Moyen Âge que les premières houblonnières européennes sont mentionnées dans un acte de donation du roi Pépin en 768.

À cette époque, la culture du houblon commença à être pratiquée par les moines des abbayes productrices de bière (de cervoise pour être exact). C'est certainement grâce aux monastères que le houblon prit le pas sur toutes les autres épices. Sa victoire fut largement due à la réputation qu'il avait de refréner la sexualité, une obligation pour les moines, propriété qui contrastait singulièrement avec les pouvoirs que l'on attribuait à de nombreuses épices orientales.



La culture du houblon à Poperinge. Le houblon fait partie des éléments indispensables à la création d'une bière. Les autres sont l'eau, la levure, le malt (d'orge principalement).

Le processus de la fabrication de la Bière de Leffe



Le houblon contient des résines qui donnent l'amertume à la bière mais il contient également des huiles essentielles qui enrichissent sa palette aromatique.

C'est une plante grimpante qui peut atteindre jusqu'à 4-5 mètres de haut. Cela donne des champs assez impressionnants. Tout en hauteur !

Les chanoines de Leffe ont également comme tradition de confier les travaux de l'abbaye à des personnes compétentes qui excellent dans leur domaine. Très tôt, la bière de Leffe fut confiée à des Maîtres-Brasseurs dépendant de l'abbaye.

Les archives conservent le testament de Norbert Martin en 1654. Ce Brasseur était assez riche et avait l'honneur d'être enterré dans l'église abbatiale aux côtés de sa famille. La Brasserie était un grand bâtiment en face de l'abbaye vers le « Grand Pré ».

Contributions monastiques

Le Moyen Âge apporte une certaine reconnaissance à la bière. La tradition monastique veut que les moines (et les chanoines) assurent le gîte et le couvert aux gens de passage. À cette époque, les moines vont mener à bien de multiples expérimentations sur les techniques de fabrication et l'aromatisation de la bière et son utilisation, créant, par exemple, la bière à l'écorce de chêne ou la soupe de bière. Les moines développèrent donc sa culture. C'est également à cette époque que la fermentation basse est inventée dans les monastères, toujours grâce au houblon aseptisant et aux multiples caves de ces lieux. En plus d'assurer les besoins de la communauté monastique, les surplus de production permettaient de tirer des revenus supplémentaires. Le succès de la bière engendre la formation de diverses guildes. Ce corporatisme aura un certain poids dans la société de l'époque. Cependant, les moyens techniques de l'époque ne permettaient pas d'exporter la bière et c'est à la fin du 13ème siècle, que l'on attribue à Gambrinus (ou Cambrinus) la diffusion de la bière hors d'Allemagne et sa diffusion dans le Saint-Empire germanique qui s'étendait au Nord des Pays-Bas au Sud avec le Nord de l'Italie actuelle. Dès la création de sa « Brassine » (Brasserie), l'abbaye de Leffe utilisa ces nouvelles méthodes de brassage.

Pour rappel, Leffe avait acquis une partie d'une brassine (brasserie) à Saint-Médart en 1240 (archives de l'abbaye de Frigolet, Tarascon France) bien vite « rapatriée » dans l'enceinte de l'abbaye pour des raisons pratiques. C'est sans doute à cette époque que les Pères comprirent qu'il valait mieux confier cette brasserie à un laïc dépendant de Leffe. Cette situation perdura jusqu'en 1796. Menacés d'expulsion, les chanoines finirent par brasser eux-mêmes leur bière car leur Maître-Brasseur avait été interdit de travailler pour l'abbaye peuplée « d'ennemis et tyrans du Peuple » par les Révolutionnaires ! Les chanoines acceptèrent même de racheter leur propre abbaye mais la communauté finit par se disloquer...

Histoire de la reprise de la tradition brassicole en 1952

Les Frères Paul et Albert Lootvoet étaient propriétaires de la brasserie du même nom à Overijse pour l'avoir héritée de leur père Valère Lootvoet. Après la guerre, ils ont essayé de trouver une abbaye pour une nouvelle bière d'exception.

Paul connaissait le chanoine Dehoux, de Lustin, ancien aumônier de la brigade Piron dans laquelle il avait combattu pendant la guerre. Lors d'un dîner chez ledit chanoine, Paul était assis à côté du Père Nys, Abbé de Leffe, ancien secrétaire général de l'ordre des prémontrés à Rome. Il avait hérité, un peu contre son gré de l'abbatiale de Leffe, désargentée et à reconstruire. Ils ont lancé le projet d'une bière de Leffe et après une rencontre avec Albert Lootvoet, Maître-Brasseur, un contrat a été signé en 1952 pour reprendre la tradition brassicole de Leffe et ce fut la création de la Leffe Brune et de la Triple. Paul habitait dans une autre brasserie à Monceau-Sur-Sambre et ne s'occupait pas de Leffe. Bien vite, le succès fut au rendez-vous. Les royalties permirent aux chanoines de reprendre leurs activités « extra-muros » et de restaurer leur abbaye. (Archives Lootvoet).

